Compt. for.: 9501*
Année de révision : avril 1990

# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
## MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

# V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

## LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite (sélectionnée)
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe par bandes
Coupe partielle (préciser le type)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Calotte commerciale
Récolte dans les friches boisées (abri des fibres)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
- Résineux
- à sapin et/ou épinette blanche
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à thuya (cèdre)
- à mélèze
- à mélèze (plantation)
- Pessière
- (à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réservée)
- à mélèze
- à prusse
- à épinette noire et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette
- (plantation d'épinette blanche)
- (plantation d'épinette rouge)
- (plantation d'épinette noire)
- (plantation d'épinette rouge)
- Sapinière
- à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réservée
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à prusse
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette
- (plantation de sapin baumier)
- Pinède à pin rouge
- — — avec pin rouge
- — — et/ou mélèze (dont occupant plus de 75% de la portée réservée)
- — — avec épinette noire
- — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
- — — avec mélèze
- — — avec pin gris
- — — avec peuplier
- — — (plantation)
- Pinède à pin rouge
- — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réservée)
- — — avec thuya (cèdre)
- — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
- — — avec mélèze
- — — avec pin gris
- — — avec pin blanc et/ou pin rouge
- — — avec prusse
- — — avec sapin et/ou épinette blanche
- — — (plantation)
- — — Plantation de pin sylvestre
- Cédrière
- (le thuya occupe plus de 75% de la portée réservée)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à pin blanc et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à prusse
- à sapin et/ou épinette blanche
- plantation de thuya
- Prucheraie
- (la prusche occupe plus de 75% de la portée réservée)
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à mélèze
- à épinette noire et/ou pin rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation)
- MÉLÈZE
- Le mélèze occupe plus de 75% de la portée réservée
- à thuya (cèdre)
- à épinette noire et/ou épinette rouge
- à pin blanc et/ou rouge
- à pin rouge
- à pin gris
- à prusse
- à sapin et/ou épinette blanche
- (plantation de mélèze européen)
- (plantation de mélèze japonais)
- (plantation de mélèze laricin)

### TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
- Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
- — — — — avec pin blanc
- — — — — avec pin rouge
- — — — — avec mélèze
- — — — — avec sapin
- — — — — avec épinette noire ou rouge
- Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
- — — — avec épinette noire ou rouge
- — — — avec pin gris
- — — — avec pin blanc
- — — — avec pin rouge
- Bouleau à bouleaux jaunes avec mélèze
- Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
- — — — avec pin rouge
- Peuplement avec sapin — avec pin rouge
- — — avec pin gris
- — — avec pin blanc
- — — avec pin rouge
- — — avec mélèze
- — — avec épinette noire ou rouge
- Cédrière rouge
- Cédrière rouge résineuse
- Enzélière résineuse
- Mélange d'feuillus tolérants
- — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
- Feuillus
- — d'essences intolérantes
- — d'essences tolérantes
- — sur station humide
- (plantation)
- Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes
- Peuplier
- Chênaie rouge
- Enzélière
- à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
- à bouleaux jaunes
- à peupliers
- à feuillus d'essences intolérantes
- à feuillus d'essences tolérantes
- Plantation de feuillus
- de bouleaux jaunes
- de peuplier
- de peuplier hybride
- de tilleul d'amérique

### TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

### TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bandes
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe totale
Coupe totale légère
Brûlé partiel

### DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

### ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

| CLASSES | TIGES DE |
|---|---|
| 10 (ans) | 0-20 ans |
| 30 " | 21-40 " |
| 50 " | 41-60 " |
| 70 " | 61-80 " |
| 90 " | 81-100 " |
| 100 " | 101 et plus |

FORÊT ÉTAGÉE

| CLASSES | |
|---|---|
| 70-30 (ans) | 30-10 (ans) |
| 80-30 " | 30-20 " |
| 80-50 " | 50-20 " |
| 90-50 " | 50-30 " |
| 90-70 " | 70-30 " |

FORÊT MÉSOKIENNE

Jeune peuplement: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Vieux peuplement: Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans
Autres peuplements majorité des tiges ont plus de 30 ans.

### GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

| DENSITÉ / HAUTEUR | 1 (20m) | 2 (17m) | 3 (13m) | 4 (10m) | 5 (7m) | 6 (4m) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A 80% | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 |
| B 60% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 |
| C 40% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 |
| D 20% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 |

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE | SYMBOLES CARTO. |
|---|---|---|
| Légère | 0 à 30% | aucun |
| Moyenne | 31 à 60 % | * |
| Forte | 61 à 75 % | ** |
| Abrupte | 75 % et plus | *** |

Superficie entourée de pentes > 0 % ⊕
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

### EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C2 J3 D2H ⊖
- S1 — défoliation
- E1 — classe de pente
- C2 — classe d'âge
- J3 — classe de hauteur
- D2 — classe de densité
- H — sous groupe d'essences
- groupement d'essences

R C3 d 60 d1
- R — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- d — année de l'origine
- 60 — classe de hauteur
- d — classe de densité
- d1 — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE. (55 28-6)
SIGNATURE : Réal Côté

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

### COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26
Unité d'aménagement: 4*
Unité de sondage: 8*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 14
Concessionnaire ou autres: 06
Bassin hydrographique: 40507*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée: —
Municipalité: 38400
Division de recensement: 3
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 6200*
Région écologique: 12d
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière
- Photographie aérienne : 1987
- Année de publication : 1988
- Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/5/87
Déclinaison magnétique 20° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

### TABLEAU D'ASSEMBLAGE

| | | |
|---|---|---|
| 32-P-5 S.E. | 32-P-6 S.O. | 32-P-7 S.O. |
| 32-P-4 N.E. S.E. | 32-P-3 N.O. S.O. | 32-P-2 N.E. S.E. |
| 32-I-13 N.E. | 32-I-14 N.O. | 32-I-15 N.E. |

# 32 P/3 S.E.